



COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CCAS

du 25 mars 2025 à 18h15

PRÉSENTS : MM. Yann JACCAZ, Alain QUINET, Mmes Stéphanie PERNOD, Sophie JUELLE, Odette JOGUET, Josiane BOUCHAGE, et Marthe MUSSET (à partir de 18h25)

Date de convocation du Conseil d'Administration : le 12 mars 2025

ABSENTS EXCUSÉS : Néant

ASSISTENT : Solange COOKE, adjointe au Maire / Julie MARAUX, DGS de la commune

EXAMEN DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU 25 mars 2025

1. APPROBATION CFU 2024 :

Monsieur le Président présente le compte financier unique (CFU) de l'année 2024 :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	21 736,96 €	0,00 €
Dépenses	17 494,40 €	0,00 €
Résultats de l'exercice	4 242,56 €	0,00 €
Résultat antérieur reporté	4 111,28 €	0,00 €
Résultat de clôture 2023	8 353,84 €	0,00 €
Résultat consolidé	8 353,84 €	

Monsieur le Président sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Approuvé par 5 voix.

2. AFFECTATION DES RESULTATS 2024 :

Monsieur le Président propose l'affectation des résultats comme suit :

- Report en section de fonctionnement (ligne 002 en recette) pour un montant de 8 353,84 €.

Approuvé à l'unanimité (6 voix).

Arrivée de Mme Marthe MUSSET à 18h25

3. BUDGET PRIMITIF 2025 :

Monsieur le Président présente le budget prévisionnel, à l'équilibre en recettes et en dépenses pour un montant de 14 540,00 € en section de fonctionnement et de 0,00 € en section d'investissement.

Il précise que le budget a été travaillé sur la même structure que l'année passée avec un réajustement des crédits à la hausse comme à la baisse en tenant compte des dépenses réelles 2024 et des orientations pour 2025.

Approuvé à l'unanimité (7 voix).

4. QUESTIONS DIVERSES :

Repas des anciens à l'automne :

Le repas pourrait se dérouler à la salle de la Rosière avec un traiteur. Facilité d'accès et stationnement à proximité.
Le groupe des Gapians a proposé de faire une animation lors du repas.

Idées à destination des familles pour l'année 2026 :

Mme Odette JOGUET suggère de remettre en place une cérémonie des médailles de l'enfance et des familles et une cérémonie des naissances pour célébrer les enfants nés dans l'année. L'assemblée donne un avis favorable pour travailler sur le projet.

Colis des anciens :

Des colis restent à l'issue de la campagne de distribution de Noël 2024. Il est proposé d'en faire don à une association d'aide alimentaire.

Fin de séance à 19h02.

Vu pour être affiché le (voir visa) conformément aux prescriptions de l'article L2121.25 du code général des collectivités territoriales.

Le Président,

Yann JACCAZ

